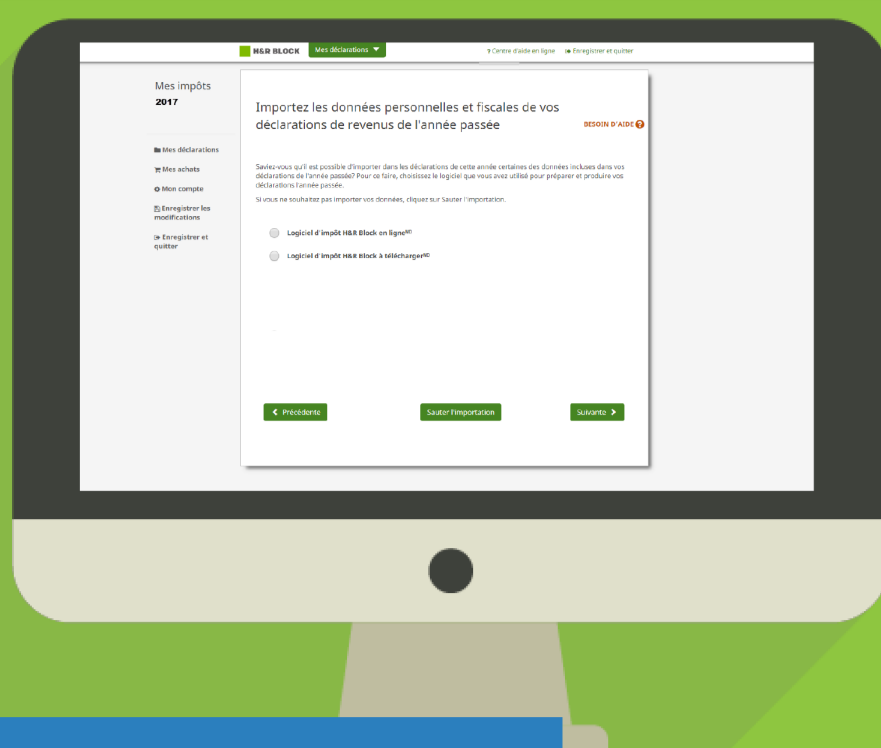


Avant de commencer

Gagnez du temps en important les données de vos déclarations précédentes. Si vous avez utilisé le logiciel H&R Block pour produire vos déclarations de 2016, vous pouvez importer certaines des données qu'elles contenaient dans vos déclarations de 2017.

Si non, cliquez simplement sur le bouton **Sauter l'importation** pour continuer.



Importez vos données

Dites-nous où vous habitez

En nous indiquant où vous habitez au **31 décembre 2017**, vous permettez au logiciel d'impôt d'afficher tous les crédits auxquels vous avez droit comme résident d'une province ou d'un territoire donné. Cette information sert également à calculer plusieurs crédits d'impôt provinciaux et territoriaux qui seront automatiquement demandés par le logiciel pour vous.

DÉBUTER SAISIE RAPIDE PRÉPARER FINALISER SOUMETTRE

DANS CETTE SECTION À PROPOS DE VOUS SOMMAIRE

Vos renseignements... Votre adresse postale **Votre lieu de résidence** Votre famille

Où habitez-vous?

Indiquez la province ou le territoire où vous résidez le 31 décembre 2017? * **IMPORTANT**

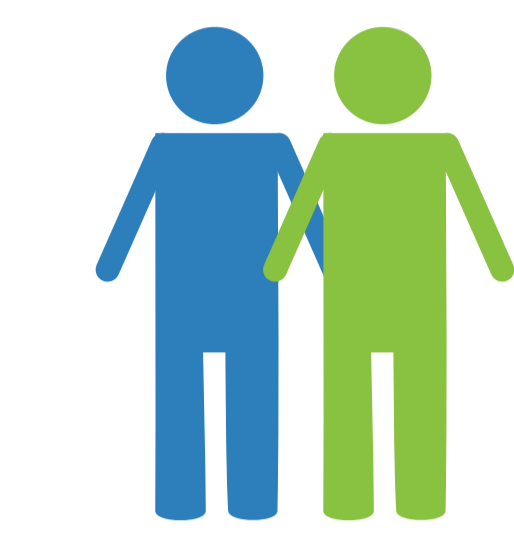
Si votre province ou territoire de résidence a changé en 2016, entrez la date de votre déménagement.

Est-ce que l'adresse de votre domicile est la même que votre adresse postale? * **EN SAVOIR PLUS**

Est-ce que vous avez immigré et avez obtenu le statut de résident du Canada en 2016? * **IMPORTANT**

Êtes-vous de citoyenneté canadienne? * **IMPORTANT**

Alberta
Colombie-Britannique
Manitoba
Nouveau-Brunswick
Terre-Neuve-et-Labrador
Nouvelle-Écosse
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut
Ontario
Île-du-Prince-Édouard
Québec
Saskatchewan
Yukon



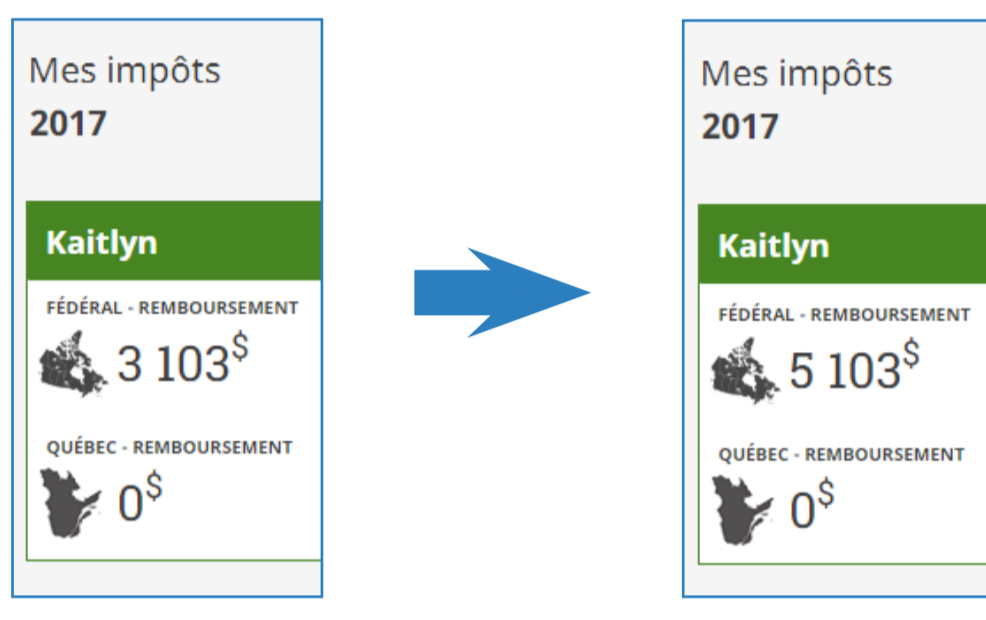
Maximisez vos déclarations : produisez vos déclarations ensemble

Si vous êtes marié ou vivez en union de fait, produisez vos déclarations et celles de votre partenaire ensemble afin de maximiser les crédits qu'il vous est possible de demander. La production conjointe facilitera également le transfert de montants entre vous et prendra moins de temps que si vous préparez vos déclarations et celles de votre conjoint(e) séparément.

Cliquez [ici](#) pour savoir pourquoi il est encore plus avantageux de produire vos déclarations conjointement.

Sachez où vous en êtes en tout temps

Gardez un œil sur le panneau de navigation gauche pendant que vous préparez vos déclarations. Notre logiciel vous indique le montant de votre remboursement (ou solde dû) en temps réel; vous pouvez donc voir l'incidence de tous les montants que vous entrez ou demandez dans vos déclarations. Non seulement cette fonctionnalité vous aide-t-elle à mieux comprendre l'effet de certaines données dans vos déclarations, mais en plus, vous ne serez pas totalement surpris lorsque viendra le moment de soumettre vos déclarations à l'Agence du revenu du Canada (ARC) ou Revenu Québec.



Sachez où trouver de l'aide lorsque vous en avez besoin

Tous les utilisateurs du logiciel d'impôt H&R Block ont accès à notre [Centre d'aide en ligne](#). Il comprend une foule d'articles sur l'impôt, des FAQ et d'autres informations utiles afin de rendre votre expérience la plus agréable possible lors de la préparation de vos déclarations de revenus. Vous pouvez accéder au Centre d'aide en ligne de nombreuses façons lors de la préparation de vos déclarations.

Ainsi, supposons que vous êtes sur une page et que vous ne savez pas quels renseignements vous devez entrer. Vous pouvez alors cliquer sur un lien **BESOIN D'AIDE** pour obtenir de l'aide au sujet de cette page ou, encore, cliquer sur un lien **EN SAVOIR PLUS** pour obtenir des renseignements sur un champ de saisie spécifique. Chacun de ces liens vous guidera vers les ressources applicables du Centre d'aide en ligne.

1

T4 **État de la rémunération payée** **BESOIN D'AIDE**

Sur cette page, nous allons entrer les montants qui sont indiqués sur votre T4 (État de la rémunération payée). Si une case n'a pas de montant sur votre relevé papier, laissez le champ vide, tout simplement.

Astuce : pour connaître la signification d'une case, pointez votre souris sur sa lettre ou son numéro.

Nom de l'employeur

10 QC 29

28 RPC/RRQ AE RPAP **EN SAVOIR PLUS**

Si aucun lien **EN SAVOIR PLUS** n'est disponible, vous pouvez cliquer sur le lien **Centre d'aide en ligne** situé en haut de votre écran. Ce lien vous dirige directement à la page d'accueil du Centre d'aide en ligne, où vous pouvez effectuer une recherche sur n'importe quel sujet concernant l'impôt ou cliquer sur l'une des catégories disponibles :

2

H&R BLOCK Mes déclarations Centre d'aide en ligne Quitter En Fr

DÉBUTER SAISIE RAPIDE PRÉPARER **FINALISER** SOUMETTRE

H&R BLOCK LOGICIEL D'IMPÔT 2017 CENTRE D'AIDE EN LIGNE SOUTIEN En Fr

Vous avez des questions. Nous avons les réponses.

Les montants provenant d'un héritage sont-ils imposés?

JE SUIS...

- Une personne salariée
- Travailleur(se) autonome
- Titulaire de placements ou d'un REER
- Aux études ou j'ai des frais de scolarité inutilisés
- Marié(e) ou conjoint(e) de fait
- Un parent ou j'ai des personnes à charge
- Résident(e) du Québec
- Autre

RESSOURCES UTILES

DÉMARRAGE
C'est la première fois que vous utilisez notre logiciel? Lisez nos guides de démarrage rapide!
En savoir plus

FAQ
Nous vous invitons également à parcourir notre FAQ où vous trouverez réponse aux questions qui nous sont les plus fréquemment posées au sujet de notre logiciel et de l'impôt en général.
En savoir plus

IMPÔTNET (NETFILE) ET MESSAGES D'ERREUR
Vous obtenez des messages d'erreur que vous avez de la difficulté à comprendre? Nous vous fournissons une explication détaillée de tous les messages d'erreur dans notre logiciel.

SOUTIEN
Si vous avez besoin d'aide, vous êtes au bon endroit!

Optimisez vos déclarations

Lorsque vous atteignez l'onglet **FINALISER**, nous vous aidons à optimiser vos déclarations en vous indiquant les crédits d'impôt que vous avez demandés, les crédits que vous pouvez encore demander, les montants que vous ou votre conjoint(e) pouvez demander et les montants que vous pouvez transférer d'une personne à l'autre. Nous vous indiquons aussi les montants qui peuvent être reportés à une année d'imposition future.

DÉBUTER SAISIE RAPIDE PRÉPARER **FINALISER** SOUMETTRE

DANS CETTE SECTION OPTIMISATION SUGGESTIONS PRATIQUES ERREURS SOMMAIRE

Réviser vos déclarations et corrigez les erreurs

Une dernière vérification non seulement pour corriger les erreurs de déclaration que vous préparez vos déclarations, mais nous effectuons aussi une dernière vérification avant que vous les produisiez afin d'y déceler toutes les erreurs et les omissions qui pourraient encore s'y trouver. Cliquez simplement sur le bouton **Allons-y** de la page **ERREURS** et vous serez dirigé directement à l'erreur :

DÉBUTER SAISIE RAPIDE PRÉPARER **FINALISER** SOUMETTRE

DANS CETTE SECTION OPTIMISATION SUGGESTIONS PRATIQUES **ERREURS** SOMMAIRE

Erreurs

Réglons les derniers détails avant l'envoi

On dirait qu'il vous reste certaines petites choses vérifier avant de soumettre vos déclarations de revenus au gouvernement.

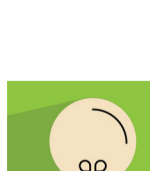
Déclarations de revenus de Kaitlyn

Erreurs

Il y a 1 erreur dans vos déclarations sous l'onglet **Saisie Rapide**.

Vous devez entrer le montant des Cotisations de l'employé au RPAP, tel qu'indiqué à la case 55 du feuillet T4 que vous avez reçu. Ce montant figure également à la case H du relevé 1 (Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). [Code d'erreur : 327]

Allons-y

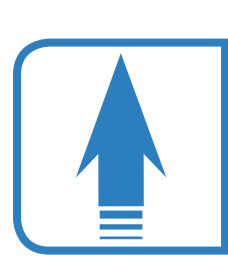


Conseil : si vous n'êtes pas certain comment vous pouvez corriger une erreur, essayez de rechercher le numéro de code de l'erreur (par exemple, **code d'erreur 327**), dans le Centre d'aide en ligne.

Services optionnels

Avant de produire vos déclarations de revenus, songez à utiliser l'un de [nos services optionnels](#) pour avoir l'esprit en paix.

- Révision par un expert** L'un de nos experts en impôt passera en revue vos déclarations de 2017, répondra à vos questions et cherchera des moyens de maximiser le montant de votre remboursement ou de réduire votre impôt à payer. Disponible en plages horaires de **20 et 40 minutes**.
- Protection en cas de vérification** Si vous faites l'objet d'une vérification par l'ARC ou Revenu Québec, l'un de nos experts en impôt vous guidera tout au long du processus et passera en revue toutes les communications qui vous seront envoyées par l'une ou l'autre de ces agences.
- Stockage des déclarations** Nous conserverons une copie de vos déclarations de revenus de 2017 pendant 7 ans sur nos serveurs sécuritaires, de sorte que vous puissiez y avoir accès au moment où vous en aurez besoin.



Pour avoir accès à encore plus de fonctionnalités, songez à passer aux forfaits **ASSISTANCE**, **ASSISTANCE PLUS** (téléchargement seulement) ou **PROTECTION** (en ligne). Pour en savoir plus, consultez les [articles dans notre Centre d'aide en ligne](#).